



LA ROCHE
LE PLAISIR D'ACCUEILLIR



NOTE AUX FAMILLES

Le 08/08/2025

RÉSERVATIONS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

Mesdames, Messieurs,

Nous vous informons qu'à partir du 11 août prochain les réservations des Accueils Périscolaires 2025-2026, Tap's, Mercredis loisirs et Educatifs seront ouvertes sur votre Portail Famille.

APS - ALSH - MERCREDIS - TAP'S		
Date d'ouverture du portail	Période concernée	
lundi 11 août 2025	lundi 1 septembre 2025	vendredi 17 octobre 2025
lundi 20 octobre 2025	lundi 3 novembre 2025	vendredi 19 décembre 2025
lundi 22 décembre 2025	lundi 5 janvier 2026	vendredi 13 février 2026
lundi 16 février 2026	lundi 2 mars 2026	vendredi 10 avril 2026
lundi 13 avril 2026	lundi 27 avril 2026	vendredi 3 juillet 2026
ALSH VACANCES		
Date d'ouverture portail	Période concernée	
lundi 6 octobre 2025	lundi 20 octobre 2025	vendredi 31 octobre 2025
FERMETURE VACANCES DE NOEL		
lundi 02 février 2026	lundi 16 février 2026	vendredi 27 février 2026
lundi 30 mars 2026	lundi 13 avril 2026	vendredi 24 avril 2026

Attention ! Modification du règlement de service

A partir de la rentrée scolaire, les délais d'annulation de vos réservations PERISCOLAIRE évoluent.

Il a été remonté par les familles deux écueils :

- l'un à travers l'un des comités d'usagers quant à un manque de places dans certains accueils,
- l'autre quant au taux de remplissage de nos accueils qui n'atteint presque jamais 100%.

Nos équipes ont remarqué que cela était lié à des places réservées puis annulées en dernière minute, ce qui prive certaines familles de la possibilité d'inscrire leur enfant.

Toujours soucieux de proposer un service qui corresponde au mieux aux besoins des familles, le Conseil d'administration de la SPL a voté la mention suivante :

Pour une annulation SANS PENALITE : vous devez maintenant gérer vos annulations **48h ouvrées avant le créneau réservé** via le Portail Famille. Exemple : Annulation d'un périscolaire du lundi matin et/ou soir action possible sur le Portail famille jusqu'à 17h00 le jeudi précédent. Les délais de RESERVATION sont quant à eux inchangés.

La Direction

Note n°2025-08-JW-ALSH-n°49



LA ROCHE
LE PLAISIR D'ACCUEILLIR



NOTE AUX FAMILLES

Le 08/08/2025

INSCRIPTION À LA NAVETTE SCOLAIRE

La navette assure le trajet entre l'accueil périscolaire et l'école pour les enfants des écoles :

- Saint Charles de Fégréac (matin & soir)
- Sainte Anne de Saint Nicolas de Redon (matin & soir)
- Notre Dame de Plessé (matin uniquement)

Les transports scolaires étant interdits aux enfants de moins de 3 ans, votre enfant n'aura accès à ce service qu'à partir de son 3ème anniversaire.

Sans transport, l'inscription à l'accueil périscolaire pour les enfants de ces 3 écoles n'est donc pas possible.

Pour pouvoir bénéficier de ce service **GRATUIT**, l'inscription auprès de Redon Agglomération est **OBLIGATOIRE** via leur site <https://www.redon-agglomeration.bzh/transports-scolaires>.

Attention : votre enfant doit être muni de sa carte de transport et d'un gilet jaune pour être autorisé à monter dans le bus.

L'équipe reste bien sûr à votre disposition si vous rencontrez des difficultés, soit au bureau du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 au 02 52 78 00 10, soit par mail à l'une des adresses suivantes : reservation@audomainedelaroche.fr ou spl.laroche@audomainedelaroche.fr



LA ROCHE
LE PLAISIR D'ACCUEILLIR



NOTE AUX FAMILLES

Le 08/08/2025

MISE À JOUR DE VOS DOSSIERS

Vous aurez accès aux réservations **UNIQUEMENT** après avoir **mis à jour et complété vos dossiers FOYER ET ENFANTS sur le portail familles.**

1- L'onglet FOYER.

Vous devez vérifier toutes les informations et les compléter ou les modifier si nécessaire

ATTENTION vous devez ouvrir TOUS LES ONGLETS affichés avec l'icône :

Dès que votre dossier est complété, vous devez le valider pour 2025-2026 et accepter le règlement (dans l'onglet informations complémentaires).

2- L'onglet ENFANT

Si votre enfant est porteur de handicap et bénéficiaire de l'allocation AEEH, vous devez le stipuler dans l'onglet « Renseignements médicaux » de l'enfant.

Si votre enfant change d'école, ou ne passe pas dans la classe supérieure ou bien s'il passe une classe, merci de nous en informer par mail avant la rentrée scolaire.

3- Les pièces justificatives (**UNIQUEMENT** si elles sont manquantes)

Vous devez y déposer :

- La copie du livret de famille
- La copie des vaccins des enfants (uniquement s'il en a eu de nouveaux)
- L'attestation d'assurance Responsabilité Civile ou Scolaire 2025-2026

L'absence de pièces justificatives n'est **ABSOLUMENT** pas bloquante pour l'accès aux réservations de septembre.

Si une fenêtre rouge apparaît et vous bloque lors de la réservation cela signifie que votre ou vos dossiers ne sont pas complétés correctement.

Cliquez simplement sur l'information demandée dans cette fenêtre : c'est un lien qui ouvre directement la page à compléter.



LA ROCHE
LE PLAISIR D'ACCUEILLIR



NOTE AUX FAMILLES

Le 08/08/2025

CHANGEMENT D'ADRESSE POUR L'ACCUEIL PERISCOLAIRE « LA CITADELLE »

A toutes les familles utilisatrices de l'accueil périscolaire de la Citadelle (enfants scolarisés à l'école Notre Dame de Plessé),

Nous vous informons qu'à compter de la rentrée scolaire soit le lundi 1er septembre 2025,

l'accueil périscolaire de la Citadelle déménage dans les locaux du Restaurant Scolaire de la commune, Route de Guéméné.

Concernant l'accueil périscolaire du matin aucun changement, vous déposez vos enfants à l'accueil de La Ronde puis il prendra la navette scolaire (n'oubliez pas son inscription !) pour se rendre à l'école Notre Dame. Le soir, nos animateurs iront chercher vos enfants à l'école Notre Dame pour les emmener à l'accueil de la Citadelle. Ces courts trajets se feront bien évidemment à pied.

Cliquez simplement sur l'information demandée dans cette fenêtre : c'est un lien qui ouvre directement la page à compléter.